

Le logement

parce que les maisons coûtent des prix fous, quand il y en a sur le marché. Dieu merci, les libéraux d'en face auront l'occasion d'expliquer tout cela.

M. Young: Le gouvernement de la Colombie-Britannique est tout aussi coupable.

M. Robinson (Burnaby): Bien entendu, le gouvernement de la province, le gouvernement du Crédit social, doit lui aussi accepter ses responsabilités.

J'ai encore quelques remarques à faire sur certains points de cette loi qui, à mon sens, devraient être changés. Les dispositions relatives au financement des hypothèques causent de graves problèmes. Dans bien des cas, le bill C-89 ne sera rien d'autre qu'un ramassis de tours de passe-passe hypothécaires qui, en fin de compte, n'avantageront pas l'emprunteur, mais dont les riches prêteurs—les banques et les amis des partis libéral et conservateur—tireront grand profit.

Quatre de ces tours de passe-passe seront permis en vertu du bill: l'hypothèque à intérêts différés, l'hypothèque flottante ou à taux variable, l'hypothèque avec participation à la mise de fonds et la deuxième hypothèque. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails de chacun de ces tours, mais il est évident qu'aucun d'entre eux ne répondra aux véritables besoins en logements des Canadiens. Même les banquiers reconnaissent que ce programme gouvernemental ne tient pas debout. Je vous rapporterai les propos de Peter Carter qui était alors directeur général adjoint des services de prêts commerciaux et hypothécaires à la Banque Royale du Canada:

● (1730)

En tant que banquier conscient de ses responsabilités qui travaille dans une société de consommation, je ne peux pas approuver un programme qui, au bout de cinq ans, rend l'emprunteur plus endetté qu'au départ.

Voilà, monsieur l'Orateur, la solution du gouvernement libéral. Voilà ce qu'il propose aux propriétaires de maison qui n'ont pas les moyens de faire face à leurs échéances mensuelles. «Nous vous laisserons différer le paiement d'une partie des intérêts si bien qu'à la fin de l'année vous devrez davantage qu'au départ.» Voilà la politique économique des libéraux. Voilà la solution que propose le gouvernement libéral pour régler la crise du logement. Nous ne sommes pas d'accord.

J'ai mentionné que nous favoriserions notamment les coopératives de logement. Nous craignons qu'on ne puisse permettre à des entreprises à but lucratif de s'établir dans le secteur des coopératives et nous allons étudier attentivement les amendements proposés aux paragraphes 15.1 et 56.1 afin que les objectifs des coopératives soient bien respectés.

M. Cosgrove: Elles sont d'accord.

M. Robinson (Burnaby): Si ces dispositions sont libellées de façon satisfaisante, monsieur l'Orateur, nous les appuierons certainement. Néanmoins, nous voulons vérifier que cela ne permettra pas aux entreprises commerciales à but lucratif de s'établir dans ce secteur. Pour le moment, monsieur l'Orateur, les coopératives ont des listes d'attente interminables. Il faudrait nettement élargir sensiblement ce secteur du marché de l'habitation.

Je pourrais également parler de l'importance d'un contrôle efficace des loyers. Je pourrais rappeler que le ministre actuellement chargé du logement a dit qu'il faudrait supprimer ce contrôle. Nous ne sommes pas d'accord. Nous avons vu le gouvernement créditiste de Colombie-Britannique chercher à

le supprimer et nous y sommes farouchement opposés. De plus en plus de locataires constatent que les hausses de loyer les font passer au-delà de la catégorie de locataires protégés par la réglementation des loyers, et qu'ils sont exploités. De plus, on fait passer sur les épaules des locataires le fardeau des frais élevés d'intérêt, et les loyers augmentent de façon spectaculaire.

En conclusion, monsieur l'Orateur, je tiens à rappeler la colère de mes électeurs; ils ont l'impression d'avoir été trahis, car le gouvernement actuel avait promis, avant comme pendant la dernière campagne électorale, qu'il prendrait des mesures efficaces pour remédier à la crise du logement. Personne, dans ma circonscription ni dans la ville de Burnaby, ne pense que les mesures qu'a prises le gouvernement, qu'il s'agisse de son budget désastreux ou de la politique des taux d'intérêt ou de ce bill absolument insatisfaisant, ne constituent une amorce de solution à leurs graves et réels problèmes.

Nous avons le devoir d'offrir de l'espoir pour l'avenir. Nous vivons dans un grand pays doté de grandes ressources, mais que disons-nous à nos jeunes? Le gouvernement libéral actuel leur dit d'abandonner tout espoir de pouvoir un jour devenir propriétaires de leur maison. En bien, mes électeurs et moi rejetons ce message. Les jeunes, les vieux, les autochtones, les travailleurs en général, tous nous exigeons que le gouvernement comprenne enfin le bon sens et propose une politique du logement réaliste et responsable qui reconnaisse le droit social fondamental de tous les Canadiens de pouvoir trouver un logement à prix abordable. Ce genre de politique devrait redonner du travail aux Canadiens dans les secteurs de l'exploitation forestière et de la construction domiciliaire, et nous, les néo-démocrates, allons lutter pour l'obtenir dans les semaines et les mois à venir. C'est parce que le bill C-89 ne s'attaque absolument pas à ces très graves problèmes que nous allons voter contre le bill à l'étape de la deuxième lecture.

[Français]

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, je me fais un grand honneur de participer à ce débat. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les propos du député de Burnaby (M. Robinson), et si je le comprends bien, en ce qui touche à la question des logements coopératifs, il y a eu des discussions avec le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et une entente a presque été conclue. Je voudrais simplement lui indiquer aussi que cela m'inquiète énormément de l'entendre dire qu'il n'est pas d'accord sur ce bill, et qu'il n'entend pas voter en faveur du bill en principe, alors qu'il y a eu tellement de coopération et de collaboration de la part du ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) responsable de ce bill.

[Traduction]

J'ai entendu le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) et le député de Burnaby (M. Robinson) discuter du bill cet après-midi. J'ai eu l'impression que le député de Vancouver-Quadra approuve le bill en principe. Il n'a du moins pas dit qu'il s'y opposerait. Il semble qu'il adopte la même position que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), et qu'il va effectivement se prononcer en faveur du bill. Mais le député de Burnaby, lui, a terminé son discours en disant qu'il voterait contre le bill. Cela ne m'étonne pas des néo-démocrates. Ils contestent, critiquent et rejettent par principe la plupart des mesures que présente le gouvernement.